

Trait d'Union

Union des Industries et Métiers de la Métallurgie

Côte d'Azur • Var • Vaucluse

Des valeurs et des actes

Nos Unions des Industries et des Métiers de la Métallurgie ont une double mission : porter les valeurs des hommes et des femmes d'entreprise dont elles sont les représentantes et traduire ces valeurs en actes.

Nous nous sommes engagés dans le militantisme patronal avec une certaine vision, portée par les instances nationales de l'UIMM. Notre branche ne craint pas de combattre sur le terrain des idées, mais elle se veut surtout une force de propositions pour l'avenir.

La provocation excessive débouche rarement sur des résultats, pas plus que l'immobilisme consensuel. Par son action déterminée et pragmatique, fruit d'une stratégie pensée sur le long terme, l'UIMM a obtenu des avancées concrètes dans plusieurs négociations clés. De l'assouplissement des 35 heures à la réforme de la formation professionnelle, de l'UNEDIC aux caisses de retraite, les représentants de la Métallurgie sont régulièrement en première ligne du combat patronal, défendant les valeurs de l'esprit d'entreprise comme nos intérêts au quotidien.

Ces valeurs sont le ciment qui rassemble les chambres syndicales territoriales. Quelques exemples :

***Désintéressement** : "servir et ne pas se servir", telle pourrait être notre devise !*
***Union** : ce mot figure sur notre "blason", l'Union des Industries. A l'échelle locale, ce journal "Trait d'Union" traduit la volonté de trois UIMM de mettre ce concept en pratique.*
***Solidarité** : en ces temps difficiles pour les entrepreneurs, elle s'impose de plus en plus, au sein du monde patronal, entre chefs d'entreprises, entre grands groupes et PME…*
***Ethique** : à nous de prôner une vraie vision de l'éthique patronale, et de rester vigilants pour qu'elle ne devienne pas un concept à géométrie variable. Elle repose sur le respect des règles et des lois, mais aussi sur le respect des hommes et des femmes qui contribuent aux succès de nos entreprises.*

Désintéressement, solidarité, éthique…, autant de qualités humaines dont font preuve les entrepreneurs qui consacrent une partie de leur temps à leur UIMM. De nos conseils d'administration aux différents mandats patronaux, ils oeuvrent, bénévolement et dans l'anonymat, pour le bien de tous. Qu'ils en soient remerciés !

René Scolardi Président de l'UIMM du Var

Alain Soummer Président de l'UIMM Côte d'Azur

Roger Pellenc Président de l'UIMM Vaucluse



A LA UNE

Métiers de l'industrie
La métallurgie relève les défis

Premier défi : rendre l'industrie attractive auprès des jeunes, garçons et filles. La Métallurgie s'y emploie, avec plusieurs actions de communication.
Second défi : accompagner les salariés dans le développement de leurs compétences. La réforme de la formation professionnelle vient faciliter la démarche.

Pour pallier le manque de main d'œuvre qualifiée dans la métallurgie, l'UIMM a pris ces derniers temps plusieurs initiatives pour convaincre les jeunes de rejoindre les métiers de l'industrie. Dans le prolongement du programme "Bravo l'Industrie", elle a d'abord mené une grande opération de séduction auprès des jeunes filles, avec la campagne "Industrielle" lancée en mars 2004. En 2005, l'Union des Industries réitère cette action en organisant un grand événement : le 11 mai prochain, elle va rassembler 10 000 jeunes femmes à Paris, au Palais Omnisports de Bercy. L'objectif est d'initier un grand débat de société en posant cette question : pourquoi les jeunes filles et les femmes ne viennent-elles pas plus nombreuses travailler dans l'industrie ? Pour parler aux femmes au travers de témoignages d'autres femmes, 100 industrielles, célèbres ou méconnues, deviendront les porte-parole légitimes de l'industrie. Les chambres syndicales territoriales vont largement participer à l'opération, en sélectionnant et en accompagnant à Paris des dizaines de jeunes filles et de femmes : lycéennes et étudiantes dans les filières industrielles, jeunes apprenties, salariées, femmes chefs d'entreprise…

>> "Avec l'industrie, mon aventure commence"

Autre action de communication : en octobre dernier, les UIMM se sont associées à la campagne de valorisation des métiers de l'industrie menée par le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, en partenariat avec le Groupe des Fédérations Industrielles, le CLIMO (Comité de Liaison des Industries de Main d'œuvre) et les entreprises industrielles.

"Avec l'industrie, mon aventure commence" est le slogan de cette campagne déclinée sous plusieurs formes jusqu'en mars. Une série de 20 émissions TV est diffusée sur M6, une chaîne proche des jeunes. Intitulée "C'est moi qui l'ai fait", elle met en exergue les témoignages de jeunes salariés qui valorisent leur métier et leur épanouissement personnel dans l'industrie. Avec leur langage, chacun raconte : "Je fabrique les systèmes nerveux des satellites", "Je fais fonctionner les puces des téléphones portables", ou encore "Je dessine des palmes, des masques et des tubas"…

AVEC L'INDUSTRIE MON AVENTURE COMMENCE

Un jeu interactif est proposé sur Internet, sur le site "www.industries-jeunes.fr" : composé de 18 défis, il fait découvrir l'industrie de façon ludique. Doté de prix attractifs, il peut s'effectuer individuellement ou collectivement, au sein des classes. Le site donne également accès à de nombreuses informations et permet de consulter les programmes vidéos diffusés sur M6.

>> Un accord "révolutionnaire"

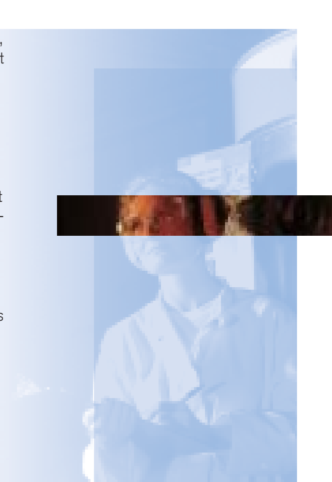
La réforme de la formation professionnelle et son entrée en vigueur dans la branche Métallurgie est également une autre opportunité de valoriser les métiers de l'industrie. Le contrat de professionnalisation permet de mettre sur les rails de l'industrie des jeunes mal aiguillés ou de donner à des demandeurs d'emploi un métier recherché sur le marché de l'emploi : soudeur, technicien de maintenance, électronicien, mécanicien…

La réforme favorise ensuite la capacité des salariés à mieux se former tout au long de leur vie professionnelle. En adoptant un principe de co-décision, elle "redonne la main" aux deux partenaires. Le salarié peut bénéficier d'une formation sur mesure, adaptée à son expérience professionnelle. De son côté, l'employeur voit plusieurs idées reconnues : la mission de la formation continue est de professionnaliser, pas de diplômer ; elle implique un effort du salarié et ne peut pas avoir lieu au détriment de l'activité économique de l'entreprise.

"Je qualifierai de révolutionnaire la philosophie de l'accord interprofessionnel et de la loi qui a été promulguée", commente Dominique de Calan, délégué général adjoint de l'UIMM et l'un des principaux acteurs de la négociation de l'accord national du 20 juillet 2004, étendu le 20 décembre dernier par arrêté du ministre du travail.

"Aujourd'hui, aucun patron ne peut assurer un emploi à vie à un salarié. Donc le devoir du chef d'entreprise est de maintenir le salarié en état "d'employabilité" permanente. La formation continue est là pour prévoir la mobilité, aider à une reconversion possible, être aux normes du marché. C'est ainsi qu'a été créé le Droit Individuel à la Formation."

Pour accompagner les entreprises dans cette démarche, l'UIMM va mettre en place un Observatoire des Métiers de la Métallurgie. Les Centres d'Evaluation des Potentiels à se Former de l'Industrie (CEFPI) sont à leur disposition pour réaliser des bilans de compétences et évaluer le potentiel d'un salarié à se former par rapport à un projet professionnel.



COLLECTE MODE D'EMPLOI

Un flux positif vers PACA

Comme le montrent les chiffres de la collecte 2004, le montant distribué aux entreprises de la région PACA est largement supérieur aux contributions légales en matière de formation.

Ce flux positif est à mettre au crédit d'un système national mis en place par l'UIMM, qui permet aux PME de profiter des contributions des grands groupes.

Les ADEFIM Côte d'Azur, Var et Vaucluse s'emploient à faire en sorte que leurs ressortissants profitent au maximum de cette solidarité nationale, en montant le plus grand nombre de dossiers de financement possible.

Chiffres-clés 2004
(ADEFIM Alpes-Maritimes/Var/Vaucluse)

	Nbre de dossiers	Engagement
EDDF (région PACA)	268	331 423
Alternance	229	1 346 073
Formation continue Entreprises – de 10 salariés	293	296 757
Formation continue Entreprises + de 10 salariés	1 098	4 279 442
CTF Période de proCDD	193	731 847

Collecte 2004 des contributions relatives au plan de formation
(ADEFIM Alpes-Maritimes/Var/Vaucluse)

Reliquat Février 2004 : 520 312 €
Montant distribué : 4 279 442 €

Versements Formation

Entreprises de 1 à 9 salariés

A compter du 1er janvier 2004

Contribution de 0,40 % de la masse salariale versée à l'OPCAIM :

0,15 %
Financement des contrats de professionnalisation (dont 50 % est affecté au financement des CFAI)

0,25 %
Financement du plan de formation (dont 0,10 % affecté au financement du DIF)

A compter du 1er janvier 2005

Contribution de 0,55 % de la masse salariale versée à l'OPCAIM :

0,15 %
Financement des contrats de professionnalisation (dont 50 % est affecté au financement des CFAI)

0,40 %
Financement du plan de formation (dont 0,10 % affecté au financement du DIF)

Entreprises de 10 salariés ou plus

A compter du 1er janvier 2004, 1,6 % du montant des rémunérations versées pendant l'année

0,5 % versé à l'OPCAIM
- Financement des contrats de professionnalisation et périodes de professionnalisation
- Financement du DIF sous certaines conditions
- Financement des dépenses de fonctionnement
  • des CFAI
  • de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications

0,9 %
- **0,1 %** versé à l'OPCAIM pour le financement des actions suivies par les salariés en CDD
- **0,1 %** versé à l'OPCAIM pour le financement du DIF
- **0,7 %** pour le financement du reste du plan de formation notamment des périodes de professionnalisation

(reliquat obligatoirement versé à l'OPCAIM)

0,2 % versé au FONGECIF
Financement des congés individuels de formation (CIF)

Les équipes ADEFIM

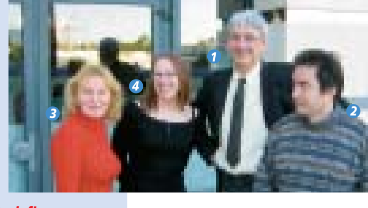
Votre ADEFIM est à votre disposition pour financer plusieurs actions de formation :
- **Vos contrats de professionnalisation,**
- **Vos actions de formation éligibles au Droit Individuel à la Formation (DIF),**
- **Vos actions de formation éligibles à la période de professionnalisation,**
- **Vos actions relatives à l'évaluation pré-formative et au passage des épreuves de certification (CQPM).**
- **Les actions de formation et les bilans de compétences de vos salariés en CDD et CDI.**

Ses conseillers peuvent également vous aider dans l'élaboration de votre plan de formation et la recherche des financements complémentaires.

ADEFIM COTE D'AZUR

Philippe Morisset 1
Olivier de Lopez 2
Anne-Marie Prime 3
Céline Kerstenne 4

04 97 25 45 05
adefim.alpes maritimes@adefim.com



ADEFIM VAR

Elisabeth Dejean 1
Elodie Mercadal 2
Nathalie Gandois 3
Isabelle Demeyer 4

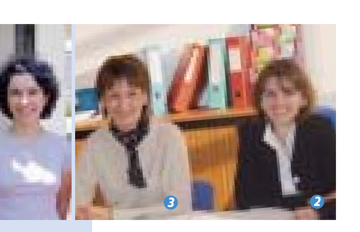
04 98 00 94 70
adefim.var@adefim.com



ADEFIM VAUCLUSE

Sandra Poidevin 1
Barbara Coste 2
Alexandra Papoutsakis 3

04 90 13 11 77
adefim84@adefim.com



Apprentissage
Aspects financiers des réformes

La loi de programmation pour la cohésion sociale et la loi de finances pour 2005 ont réformé l'apprentissage et la taxe d'apprentissage.

- Les principaux changements relatifs au calcul de la taxe :
- Création d'une nouvelle contribution au développement de l'apprentissage de 0,06 %. Cette contribution doit être versée aux organismes collecteurs qui la reversent au Trésor Public. Elle est destinée au Fonds National de Développement et de Modernisation de l'Apprentissage (FNDMA).
- Les exonérations suivantes sont supprimées :
  • Frais de Chambre de Commerce et d'Industrie ;
  • Frais de formation pédagogique des maîtres d'apprentissage ;
  • Frais liés à la participation des comités et jurys d'examen.

- Création d'un crédit d'impôt pour les entreprises employant des apprentis. Le montant est fixé à 1 600 € par apprenti employé depuis au moins 6 mois et à 2 200 € lorsque l'apprenti est un travailleur handicapé ou qu'il bénéficie d'un accompagnement personnalisé.

Calcul de la taxe d'Apprentissage - Exercice 2004

	Total à payer (0,56% de la MSB)	Possibilité de versement direct par les entreprises	Versement à un organisme collecteur	Reversement par l'organisme collecteur
Contribution au Développement de l'Apprentissage	**0,06%**	**Non**	**obligatoire**	**Trésor public**
Taxe Brute (0,5%), dont :				
1) Quota (40% de 0,5%) :				
* FNDMA =	10% de 0,5%	Oui - Trésor Public	Facultatif	Trésor Public
* Concours Financier aux CFA =	Coût publié sur liste Préfecture de Région ; à défaut : 381 € par apprenti	Oui	Facultatif	Les CFA qui accueillent les apprentis
* Reste du solde du quota =	30% de 0,5% si aucun apprenti	Oui	Facultatif	Les CFA choisis par l'entreprise
2) Part pour frais de CCI :	Selon Taxe Professionnelle et Taux pratiqué par les CCI	Oui - Trésor Public	Facultatif	Trésor Public
3) Barème = Taxe Brute - Quota - Part pour frais de CCI				
* Exonération pour accueil d'élèves ou d'étudiants en stage obligatoire =	Max. 20% du Barème			
* Reste du Barème =	Barème moins exonération pour stagiaires	Oui	Facultatif	CFA ou Etablissements qui dispensent des enseignements technologiques, en fonction des souhaits de l'entreprise



Facilitez-vous la vie !

Téléchargez directement les bordereaux de prise en charge sur le site de l'OPCAIM : www.opcaim.com

Demandez à votre Adefim la disquette ou le fichier électronique sous Excel qui vous facilitera la rédaction du bordereau de taxe d'apprentissage.

Pour gagner du temps et vous libérer d'un travail administratif, versez la totalité de votre taxe d'apprentissage à l'OPCAIM, qui prendra en charge l'édition des documents (2482, reçu libératoire et demande d'exonération de la taxe).

entreprises

"Sans les subventions, notre PME serait incapable de financer toutes les formations qui nous permettent de rester au top de la technologie."





Jean-Pierre et Nicolas Flory

dirigeants de SPEC (Vaucluse)

"Pour financer notre plan de formation - environ 35 000 euros -, nous n'hésitons pas à faire appel aux différentes aides possibles, celles de l'Europe comme de la Métallurgie. Nos besoins de formation portent sur plusieurs domaines : formations techniques chez les constructeurs, sécurité, commercial… Sans les subventions, notre PME de 27 personnes serait incapable de financer toutes les formations qui nous permettent de rester au top de la technologie. L'ADEFIM Vaucluse est également un partenaire actif dans notre politique d'accueil des jeunes en alternance. Dans nos métiers, il est difficile de trouver des collaborateurs immédiatement opérationnels. La formation en alternance est une solution idéale à tous les niveaux : BEP, Bac Pro, BTS comme ingénieur."

Jean-Marc Beaujouan

responsable Ressources Humaines & Formation, Schneider Automation (Alpes-Maritimes)

"Schneider Electric est présent dans les Alpes-Maritimes, avec deux sites, l'un dédié à la production et basé à Carros, l'autre aux activités de Recherche & Développement et Marketing, à Sophia Antipolis. Chaque site emploie environ 400 personnes. Nous sommes dans un processus d'amélioration continu des compétences pour proposer à nos clients des produits et des services de qualité.

Nos besoins de formation portent principalement sur nos métiers "cœur", l'automatisme, le logiciel et l'électronique. Mais aussi sur tous les autres métiers qui nous sont nécessaires : finance, logistique, achats, management…

Notre investissement en formation est globalement stable (autour de 4 %), de même que notre effectif. Pour financer nos plans de formation, nous faisons appel à l'ADEFIM 06 depuis de nombreuses années. L'équipe de Philippe Morisset est compétente, disponible, toujours prête à se déplacer et à nous décoder les procédures, souvent complexes, d'aides à la formation. Nous avons monté plusieurs dossiers ensemble : un contrat de qualification, dix Capital Temps de Formation, trente-cinq dossiers dans le cadre du plan de formation avec versement volontaire… L'ADEFIM nous accompagne également dans la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la formation professionnelle. Nous avons par exemple présenté trois dossiers dans le cadre de la formule "Période de Professionnalisation".

Schneider Automation est un partenaire fidèle de la Métallurgie : notre directeur, M. Alain Digeon, est membre du conseil d'administration de l'UIMM Côte d'Azur. L'entreprise soutient les actions de la branche en matière de formation par alternance : nous accueillons régulièrement en apprentissage des élèves ingénieurs de l'ITII PACA."

"L'équipe de l'ADEFIM est compétente, disponible, toujours prête à se déplacer et à nous décoder les procédures, souvent complexes, d'aides à la formation."

Jean-Paul Rapetti

directeur général de SITELEC (Vaucluse)



"Dans notre métier, la réparation de matériels électriques pour l'industrie, nous avons besoin de bobiniers en électricité. Or ce métier a quasiment disparu des filières techniques de l'Education Nationale, sauf à Lille ou à Angoulême. Dans le Vaucluse, j'ai enfin trouvé deux interlocuteurs avec le CFAI 84 et l'AFPI 84. A ma demande, l'AFPI 84 a mis en place il y a trois ans un CQPM de bobinier. Nous sommes en discussion pour le montage d'un nouveau stage. Sitelec recrute également des tourneurs, fraiseurs et ajusteurs. Il est rassurant de savoir que grâce aux CFAI et aux AFPI, on continue à former des jeunes dans ces métiers. Les centres de formation de l'industrie ont une réactivité et une proximité avec le terrain que l'on ne trouve pas dans l'Education Nationale. C'est pour cette raison que je verse ma taxe d'apprentissage au CFAI Vaucluse. Quand on est métallurgiste, on l'est de cœur, mais aussi de portefeuille !"

Jean Leddet

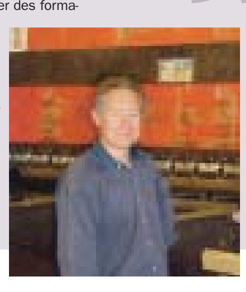
Pdg du groupe Moscatelli (Vaucluse)

"Notre partenariat avec l'ADEFIM Vaucluse est largement positif. Son équipe a d'abord un rôle de conseil dans le montage de notre plan de formation. Dans une PME comme la nôtre, nous ne disposons pas de toutes les compétences en matière de gestion des ressources humaines, et leur apport est précieux. De plus, les financements que nous procure l'ADEFIM ont un effet de levier sur notre investissement en formation. L'entreprise est gagnante dans l'échange : quand nous cotisons 1€, l'ADEFIM nous en redistribue 1,20. Nous avons pu ainsi engager des formations dans tous les domaines : qualité, comptabilité, soudure, chaudronnerie…

Nous nous appuyons également sur l'AFPI 84, qui est pour nous le partenaire le plus actif sur le terrain de la formation professionnelle. Cette structure a mis en place des formations adaptées, par exemple le CQPM en chaudronnerie. Mon entreprise accueille actuellement trois jeunes en alternance à l'AFPI. J'ai recruté un jeune et compte en embaucher un second l'été prochain. Avec l'AFPI et le CFAI 84, j'apprécie de participer à un engagement social : leurs formations permettent à de nombreux jeunes de trouver leur voie et d'apprendre un métier.

Je sais également pouvoir faire appel à l'AFPI 84 pour monter des formations à la carte.
Autant de bonnes raisons qui motivent mes choix de verser ma taxe d'apprentissage au CFAI 84 et de faire gérer mon plan de formation par l'ADEFIM 84, structures proches du monde industriel."

"L'entreprise est gagnante dans l'échange : quand nous cotisons 1 euro, l'ADEFIM nous en redistribue 1,20."

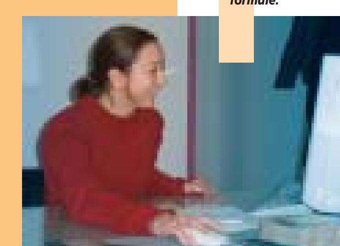


témoignages jeunes

Laurène Ribière

apprentie ingénieur, ITII Toulon

"Devenir ingénieur via l'alternance me semblait la meilleure formule."



"Après un baccalauréat scientifique, option Technique industrielle, je me suis orientée vers un DUT en Génie Électronique & Informatique Industrielle, à l'IUT de Nîmes. J'ai poursuivi mes études avec une licence en Électronique & Automatisme à Montpellier. J'avais apprécié mon stage en entreprise à l'issue du DUT. C'est pourquoi j'ai passé le concours d'entrée à l'ITII : devenir ingénieur via l'alternance me semblait la meilleure formule. J'ai intégré la première année en septembre à l'ITII Toulon, dans la filière Électronique & Informatique. Je suis apprentie au sein de la société Vishay, à Hyères, dans la division Aztronic auprès du département R&D. Nous travaillons sur la conception et le développement des transformateurs. Mon tuteur est le responsable Développement du département, Christian Knobloch. J'apprécie ces aller-retours réguliers et très formateurs entre la théorie et la pratique. On apprend beaucoup en cours, mais aussi sur le tas ! En septembre prochain, je vais plancher sur le projet d'entreprise qui sera déterminant pour l'obtention de mon diplôme. Je suis confiante pour l'avenir : ma formation en électronique et électricité, doublée d'une vraie expérience de terrain, m'ouvre une large palette de métiers. »

Julie Sensi

salariée et élève ingénieur en alternance

"Je suis entrée à quinze ans à la DGA à Toulon, après avoir passé un concours. J'ai bénéficié d'une formation pendant deux ans, qui m'a permis d'être ouvrier électricien. J'ai ensuite passé mon bac en candidat libre. J'ai continué sur la voie de la formation continue en obtenant un DUT en Génie Electrique et Informatique tout en travaillant comme apprentie à la DGA. Depuis la rentrée 2004, j'ai intégré l'ITII à Toulon, dans la filière Electronique & Informatique. Au sein du Centre Technique des Systèmes Navals, je travaille sur une usine de régénération d'air pour les sous-marins. Je participe aux essais des matériels électriques et électroniques. Je suis trois jours dans l'entreprise, trois jours en cours. C'est un rythme éprouvant, mais j'apprécie beaucoup la formule de l'alternance. On voit l'application immédiate, sur le terrain, de ce que l'on vient d'apprendre."



Christophe Mazella

technicien de travaux chez Koné

"Après un CAP et un BEP de mécanicien auto, j'ai travaillé pendant quatre ans dans un garage. Sans emploi, je suis passé par la case ANPE, qui m'a proposé une formation en maintenance d'ascenseurs. J'ai suivi une formation en alternance d'un an, d'une part au lycée des Eucalyptus à Nice, via le GRETA, d'autre part au sein de la société Koné. J'avais déjà des bases en mécanique, j'ai beaucoup appris dans d'autres matières : électricité, hydraulique, automatisme… La formule de l'alternance est la meilleure : on apprend en même temps à l'école et sur le terrain. J'ai décroché mon CQPM en septembre 2004. J'ai été tout de suite engagé par Koné comme technicien de travaux. Je ne regrette vraiment pas mon choix : à vingt ans, j'ai en main un métier d'avenir, recherché sur le marché du travail. J'aime mon job, très intéressant et très varié. Je change sans cesse de chantier, cela me plait plus que de rester vissé dans un atelier ! Moi qui n'avais jamais pris l'avion ni le bateau, me voilà envoyé en Corse. Et en plus, je vois du pays !"

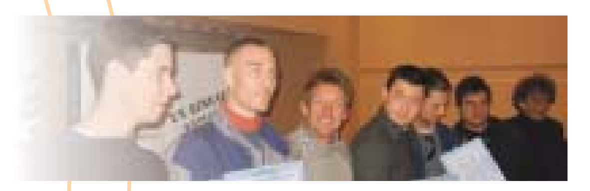
"J'ai décroché mon CQPM en septembre 2004. J'ai été tout de suite engagé par Koné comme technicien de travaux."

Christophe Squilbin

ingénieur diplômé

"Après mon bac STI-option génie mécanique, je me suis orienté vers un BTS en Mécanique et Automatisme Industriel, au lycée Louis Pasquet en Arles. J'avais de bonnes notes, et mes profs m'ont encouragé à tenter un diplôme d'ingénieur. J'ai réussi le concours d'entrée organisé par le CFAI 84 pour suivre la filière Ingénieur du CNAM, en Mécanique, Production automatisée. De 2001 à 2004, j'ai suivi cette formation en alternance. Elle était organisée en blocs de neuf semaines, tantôt au CNAM à Aix-en-Provence, tantôt en entreprise, chez Eurocopter à Marignane. Apprenti au sein du Centre de conception Industriel et Mécanique, j'ai participé à plusieurs projets du bureau d'étude. En dernière année, j'ai préparé un mémoire sur la conduite d'un projet : la restructuration d'un atelier de production. L'objectif était de rentabiliser une activité de traitement de surface de pièces. Il s'agissait pour Eurocopter d'un projet conséquent, d'un coût de 10 millions d'euros. J'ai soutenu mon mémoire en novembre dernier devant un jury présidé par le titulaire de la chaire de Fabrication Mécanique du CNAM à Paris. J'ai décroché le diplôme. Je cherche à présent un emploi d'ingénieur, dans un bureau d'étude, ou comme chef de projet dans le secteur mécanique et production industrielle. J'ai eu plusieurs entretiens : chez Eurocopter, mais aussi dans d'autres sociétés. J'étudie différentes offres. Je suis prêt à travailler dans une grande entreprise comme dans une PME, dans la région ou ailleurs, en France ou à l'étranger."

FORMATION



Certificats de Qualification Paritaire de la Métallurgie

Nouveaux diplômés

>> Agent de maintenance d'ascenseurs

Le CQPM "Agent de maintenance d'ascenseurs" a été remis le 3 février dernier à dix candidats. Sept jeunes ont suivi ce cycle dans le cadre de la formation initiale (1600 heures), trois adultes demandeurs d'emploi en ont bénéficié dans le cadre du Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), soit 1400 heures. Dans le cadre de l'alternance, la moitié de cette formation s'est déroulée en entreprise, avec comme partenaires ResEtra et Thyssen Krupp Ascenseurs (St Laurent du Var), EMR, Otis et Koné (Nice), et Cierma Ascenseurs (Drap). La manifestation s'est déroulée dans les locaux de l'UIMM sous le patronage de Jean-Marie Carbasse, recteur de l'Académie de Nice, représenté par Christian Petit, DAFCO, en présence de Jean-Pierre Bernard, proviseur du Lycée des Eucalyptus et président du GRETA de Nice Côte d'Azur, et d'Alain Soummer, président de l'UIMM Côte d'Azur.

Ce cycle de formation a été mis en place à la demande des entreprises du secteur de l'ascenseur. Il répond à leurs besoins en agents de maintenance, comme en témoigne Patrick Valetta, directeur de ResEtra (lire ci-dessous la rubrique Portrait). Depuis 2002, il a permis de délivrer 37 certificats. La troisième promotion de CQPM avec 15 jeunes candidats a démarré sa formation en octobre 2004. Leur jury d'examen se réunira en octobre prochain. Dix adultes demandeurs d'emplois sont également en formation depuis le 31 janvier ; leur jury est programmé en décembre.



Alain Soummer et Christian Petit

>> Agent d'entretien d'appareil gaz

Deux candidats, salariés de la société CGST Save, ont suivi la formation du CQPM "Agent d'entretien d'appareil gaz". Le jury, réuni le 31 janvier, a décerné le certificat à l'un des deux candidats.

Dans cette même formation, une nouvelle promotion a démarré à la dernière rentrée. Elle regroupe 22 participants, 12 en formation initiale et 10 demandeurs d'emploi dans le cadre du PARE.

EN BREF

Convention UIMM-CCI

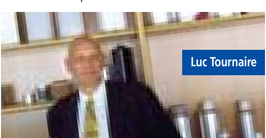
Lors de sa réunion du 24 janvier, le conseil d'administration de l'UIMM Côte d'Azur a signé le renouvellement de la convention avec la CCI Nice Côte d'Azur, représentée par son nouveau président, Dominique Estève.



Alain Soummer et Dominique Estève

Un industriel à la CCI

Luc Tournaire, PDG de Tournaire (Grasse) et membre du conseil d'administration de l'UIMM Côte d'Azur, a été élu vice-président de la CCI Nice Côte d'Azur. Il contribuera sans nul doute à faire vivre la convention qui associe l'UIMM et la CCI.



Luc Tournaire

SOMUPACA

La coopération entre l'UIMM Côte d'Azur et SOMUPACA s'est poursuivie et s'est accentuée en 2004. L'organisme de caution mutuelle a soutenu les investissements de plusieurs entreprises azuréennes : Griesser France, Exatec, Contact Azur, Levasud, Transfométal, Synergie CAD et Remeca. SOMUPACA a accompagné ces sociétés avec différents types d'opérations : financement immobilier, machine en crédit classique et crédit bail. En 2004, l'investissement total a été de 1,6 M.€, le montant des crédits accordés de 1,4 M.€ et le montant garanti de 570 000 euros.

Entreprenariales 2004

L'UIMM Côte d'Azur a participé en décembre à la troisième édition des Entreprenariales, une manifestation organisée par l'Union pour l'Entreprise des Alpes-Maritimes. En un jour et un lieu, l'Acropolis à Nice, se sont rassemblés tous les acteurs qui comptent dans le monde de l'entreprise. Parmi les points de rencontre incontournables, le stand de l'UIMM figurait en bonne place. On y a beaucoup échangé sur les sujets d'actualité, de la réforme de la formation professionnelle, à l'assouplissement des 35 heures…



RJ. Joussemet et Ph. Morisset sur le stand UIMM

Conférence sur la conjoncture économique

A l'issue de la réunion du comité directeur qui s'est tenue le 21 février dans les locaux de l'UIMM Côte d'Azur, les adhérents de l'UIMM ont été conviés à prendre part à une conférence animée par Régis Platel, responsable des études économiques à l'UIMM Paris. Sur le thème "Perspectives économiques 2005", il a évoqué la situation économique en France, en Europe et dans le monde, l'évolution du prix des matières premières, le SMIC et les salaires en 2005.

BRAVO

Lycée des Eucalyptus : une mini-entreprise pour un beau projet

Les élèves et les professeurs des sections BEP "Métiers de l'Electrotechnique" et "Productique" ont mis leur savoir-faire au service d'un projet humanitaire.

Objectif : créer une école de brousse au Sénégal.

Pour financer ce projet, le groupe a décidé de mettre ses compétences au service d'une mini-entreprise de conception et de réalisation de sous-ensembles en électromécanique. "Nous avons développé des produits autour de sous-ensembles ascenseurs pour nos formations", raconte Daniel Subra, professeur et responsable du projet. "Nous avons proposé ces concepts de produits à différents distributeurs de produits didactiques. La Sté MEDIA, basée à Pierrelatte (Drôme) a mis à notre disposition les moyens nous permettant la réalisation de deux pré-prototypes. Ils ont été présentés au salon EDUCATEC en 2003 à Paris, et validés par l'inspection générale."

En 2004, le projet a avancé en plusieurs étapes : signature d'un accord de commercialisation des produits avec MEDIA, création de l'association EK PRO HUMA, autogérée par les élèves, participation au Forum Entreprendre au Lycée et au salon EDUCATEC. Structurée en site de production, la mini-entreprise a livré ses premières commandes en décembre.

"En janvier, EK PRO HUMA a été sélectionnée par le Recteur de l'Académie de Nice pour participer au concours national "Initiative jeune" qui récompensera le meilleur projet de mini-entreprise", se félicite Daniel Subra. "En mai prochain, EK PRODELEC participera au Forum "Entreprendre au Lycée 2005" à Nice. Les élèves recherchent actuellement des partenaires industriels pour compléter le financement de leur projet."





PORTRAIT

Patrick Valetta

"L'ascenseur, quel beau métier !"

Après avoir grimpé les étages au sein du groupe Koné, le directeur de Res Etra s'enthousiasme devant le bel horizon qui s'ouvre au secteur de l'ascenseur. Un allant apprécié au sein du conseil d'administration de l'UIMM.

Entré comme ingénieur des ventes chez Koné il y a dix-huit ans, cet azuréen a fait depuis tout son parcours au sein du groupe. "Je n'ai pas eu le temps de m'ennuyer, changeant de fonction tous les trois ou quatre ans : responsable de l'agence d'Antibes, chef des ventes pour la région Est, directeur de la filiale Etra à Mougins, puis de la filiale SOMIT à Marseille, directeur de Res Etra depuis 2002."

ResEtra a regroupé sous la même bannière plusieurs entités. Basée à St Laurent du Var, la société compte aujourd'hui 90 salariés. Elle affiche une forte progression de son chiffre d'affaires -10 millions d'euros en 2004- et de son résultat. Au sein du groupe Koné, ResEtra a une expertise particulière dans la modernisation d'appareils antiques, ces ascenseurs qui équipent depuis le début du XX[ème] siècle les immeubles et palaces de la Riviera française.

Patrick Valetta est manifestement un dirigeant épanoui : "Si j'ai une passion, c'est l'univers de l'ascenseur. Il est incroyablement varié. Notre activité fait appel à de multiples domaines : automatisme, métallurgie, électronique, téléphonie, bâtiment… La rénovation de vieux ascenseurs est une spécialité encore plus intéressante : il faut intégrer des notions d'esthétique et d'architecture dans des projets qui sont à chaque fois uniques. En outre, mon métier de chef d'entreprise est très riche, de la technique au commercial en passant par le management, le social et le juridique. J'ai enrichi mes compétences managériales grâce à la formation interne dont j'ai bénéficié auprès de la "London Business School". J'apprends aussi au contact de clients très différents : administrations, cliniques, offices d'HLM, copropriétés, hôtels et particuliers fortunés !"



Des projets pour 2005

La bonne santé du marché français des ascenseurs, dopé par la loi qui impose la mise aux normes de toutes les installations, ajoute à sa bonne humeur. Les perspectives sont bonnes pour le groupe Koné -numéro un dans la région- comme pour ResEtra, numéro deux. Patrick Valetta résume ainsi ses problématiques actuelles : "Gérer notre croissance et mener à bien nos projets pour 2005 - ouverture d'une cinquième agence, doublement du service Travaux -, améliorer nos process, satisfaire encore mieux nos clients par la qualité de nos interventions techniques, mais aussi avec de nouveaux services, développer l'activité de modernisation d'appareils très anciens en particulier ceux en gaines grillagées…"

Le challenge humain est aussi pour lui source d'enthousiasme : "Permettre à chacun d'exprimer son talent, voir mes collaborateurs évoluer et s'épanouir dans leur travail, voilà ce qui me réjouit !"

Depuis le départ en retraite de Michel Sarazin de la société Koné, Patrick Valetta a pris sa suite au sein du conseil d'administration de l'UIMM Côte d'Azur. "J'ai pris part à mon premier conseil le 24 janvier. Je suis agréablement surpris par le dynamisme de cette chambre syndicale."

Il est particulièrement sensible aux questions de formation : "Sur ce terrain, Koné et ResEtra sont partenaires de longue date de l'Union des Industries. L'UIMM nous aide à former les agents de maintenance dont nous avons un fort besoin : il faut cinq ans pour former un bon ascensoriste. Le groupe Koné a un centre de formation à Châteauroux. Les CQPM mis en place par l'UIMM Côte d'Azur viennent compléter localement nos besoins en personnel qualifié. Chez ResEtra, nous allons par exemple recruter une dizaine de personnes d'ici deux ans. Cette année nous allons accueillir deux stagiaires dans le cadre de leur formation en alternance."

JURIDIQUE

DERNIÈRES RÉUNIONS

Réforme de la formation professionnelle

En octobre et novembre, l'UIMM et l'ADEFIM Côte d'Azur ont organisé deux réunions sur l'accord national de la métallurgie du 20 juillet 2004 et les nouvelles règles de la formation professionnelle. Elles ont permis d'approfondir avec une cinquantaine de chefs d'entreprise les modalités de mise en œuvre du plan de formation, des contrats et de la période de professionnalisation et du droit individuel à la formation (DIF).

Maladie professionnelle

En décembre, l'UIMM Côte d'Azur a participé à une réunion d'information organisée par la CRAM sur les troubles musculo-squelettiques (TMS). L'objectif était de définir et chiffrer ces troubles, d'en analyser les facteurs et de présenter une méthode INRS (Institut national de recherche et de sécurité) visant à appréhender cette maladie professionnelle.

Médecine du travail

Le 7 février, une réunion a permis de faire le point sur la réforme de la Médecine du Travail. Elle était animée par Franck Gambelli, directeur du service Sécurité, Conditions de travail & Environnement à l'UIMM Paris.

Réforme du droit de la négociation collective

En janvier, l'UIMM Côte d'Azur a organisé une réunion d'information sur la "refonte du droit de la négociation collective". Madame Pia Voisine, du service Contrats de Travail et Conventions Collectives de l'UIMM Paris, a développé les règles juridiques complexes introduites par la réforme issue de la loi du 4 mai 2004 et a fait le point sur les positions des partenaires sociaux (délégués syndicaux, comité d'entreprise, délégués du personnel et salariés mandatés).



Pia Voisine

PORTRAIT

Gérard Ramat Un militant en action

Fort de ses 3 carrières entre la France et l'Asie, il n'est pas revenu dans le Var pour couler des jours paisibles. Conseiller aéronautique de Techman Head et Vice-président de l'UIMM du Var, l'ancien pilote d'avion n'a pas fini de relever des défis !



On dit que les chats ont neuf vies. Gérard Ramat, lui, a déjà eu trois vies professionnelles. La première commence comme officier dans l'armée de l'Air. Mordu de planeur, il se lance dans des records d'altitude : "Nous volions à 8500 mètres au-dessus du Lubéron. C'était risqué : les appareils étaient équipés d'oxygène, mais pas les parachutes ! Aujourd'hui, c'est interdit, car les vols commerciaux empruntent ce couloir aérien !", avoue-t-il, avec une émotion teintée de fierté.

Sa seconde carrière se déroule au sein de la Société Girondine de Maintenance Aéronautique (Sogerma) à Bordeaux, une filiale de l'Aérospatiale. "Responsable de la Division technique, j'avais sous ma responsabilité la révision et la réparation des avions civils -Caravelle, Airbus...- et militaires : Jaguar, Fouga Magister… Notre devise auprès des compagnies aériennes était : Volez, nous faisons le reste !" Dans les années 80, il anime au sein de la Sogerma les ERACT, des équipes de recherche sur le thème de l'amélioration des conditions de travail, en liaison avec l'UIMM Paris. "Je m'intéressais déjà aux aspects humains et sociaux de l'entreprise."
Après avoir représenté la Sogerma en Asie, il rejoint l'Aérospatiale à Paris. Il repart ensuite à Singapour comme responsable des ventes en Asie de l'ATR.

Conseiller bénévole

Retraité de l'Aérospatiale, il pourrait couler des jours paisibles dans sa maison varoise, ou, à défaut, se reconvertir dans le métier de forestier en dépensant toute son énergie dans l'entretien de sa forêt de châtaigniers. "Mais je ne me voyais pas rester inactif intellectuellement. J'ai rencontré René Scolardi, PDG de Techman Head. Je lui ai proposé de faire profiter son entreprise, bénévolement, de mes connaissances du monde aéronautique, de mes bonnes relations avec les compagnies aériennes et de mon expérience du marché asiatique."
Depuis dix ans, il est donc conseiller aéronautique de Techman Head et gérant de Techman International. "Je me sens utile. Garder une activité, c'est bon pour les neurones !"

Un rôle fédérateur

Utile, il l'est aussi au sein de l'Union des Industries du Var. Il assure une mission de vice-président particulièrement active, car René Scolardi, le président, partage son temps entre la France et le Canada. "J'apporte ma double expérience d'un grand groupe et d'une PME. Je suis très engagé dans la défense du tissu industriel et de la compétitivité de nos entreprises locales. En France, les freins au développement sont multiples : 35 heures, coût de la main d'œuvre… Nous sommes là pour les aider à avancer." Gérard Ramat suit de près les dossiers sociaux de l'UIMM. Il a également à cœur son rôle fédérateur : "En 2005, nous avons un grand chantier dans le Var : faire en sorte que tous les organismes représentatifs du monde de l'entreprise parlent d'une seule voix et agissent dans le même sens."

DCN joue la carte de l'alternance

DCN Services Toulon accueille pour la première fois une vingtaine de jeunes étudiants en contrats d'alternance.



Pour leur recrutement, le premier employeur industriel du Var (1900 salariés) a privilégié les écoles du département. Les jeunes sélectionnés suivent différents cursus : DUT GEII (génie électrique-informatique industrielle), BTS MI (maintenance industrielle), DUT GIM (génie industriel et maintenance), ITII (Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie), Ecole Supérieure de Commerce du Var.

DCN Services Toulon leur a proposé des contrats rémunérés dont la durée varie de un à trois ans. Les formules sont multiples : travail pendant trois jours en entreprise suivis de deux jours de cours, alternance une semaine sur deux…

Pour DCN, la formule de l'alternance est l'occasion de former les jeunes aux spécificités des métiers de l'entreprise, d'introduire de nouvelles idées, des technologies de pointe mais aussi de connaître le potentiel de chaque individu en vue d'une éventuelle embauche à l'issue de son contrat. Elle permet aux tuteurs de partager leur savoir et d'intégrer dans leurs équipes des jeunes capables de prendre leur relais.

Les jeunes ont rejoint différentes entités de l'entreprise et occupent des fonctions variées. Ils travaillent sur les systèmes de radiocommunication, les équipements radars, au bureau de préparation, en instrumentation diesel à bord des bâtiments de surface comme en support commercial… Ils sont apprentis dans plusieurs métiers : technicien en bureau d'études ou en maintenance des grues portuaires et routières, mécanicien sur les installations de sécurité plongée des sous-marins… Ils interviennent sur tous les domaines, de la chaufferie nucléaire à l'alimentation électrique du porte-avions Charles de Gaulle, des équipements électroniques d'armes aux installations mécaniques…



JURIDIQUE

Des réponses à vos questions

En 2004, les adhérents ont exprimé leurs préoccupations auprès du service juridique. Voici les principaux thèmes de leurs questions.

Fin de contrat de travail

Près de 20 % des appels ont concerné le traitement d'une fin de contrat de travail (indemnité, préavis, procédure…), dont 25 % liés à une rupture pour motif économique. La hausse des consultations sur le traitement économique de la rupture montre une prise de conscience des PMI de la complexité de cette matière.

En effet, la loi dite de modernisation sociale du 17 janvier 2002 avait durci la réglementation des licenciements pour motif économique. Certaines de ses dispositions avaient été suspendues pendant 24 mois, du 6 janvier 2003 au 3 janvier 2005. La loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, en vigueur depuis le 20 janvier 2005, apporte désormais la dernière touche à cette réglementation.

Etat de santé du salarié et harcèlement moral

Les situations liées à l'état de santé d'un salarié (complément de salaire, contre-visite médicale, inaptitude, remplacement du salarié absent…) représentent 14 % des appels. Il est parfois difficile, au niveau de l'entreprise, de faire la part des choses entre véritable incapacité de travail et arrêt de complaisance.

De plus en plus, des salariés arguent d'un prétendu harcèlement pour se faire prescrire un arrêt par leur médecin traitant. Or, il n'y a harcèlement moral au sens de l'article L.122-49 du code du travail que lorsque quatre conditions sont remplies :
1• De la part de l'employeur, de son représentant, de toute autre personne ;
2• Des agissements répétés ;
3• De harcèlement moral
4• Ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptibles :
> de porter atteinte aux droits et à la dignité,
> d'altérer la santé physique ou mentale,
> de compromettre l'avenir professionnel.
Lorsqu'un salarié invoque un comportement harcelant pour justifier un arrêt de travail, il n'y a donc pas incapacité de travail, l'arrêt ne semble donc pas médicalement justifié. Dans cette hypothèse, il y a non respect de l'obligation d'exécution de bonne foi du contrat de travail.
"L'usage abusif du harcèlement moral a pour but de porter atteinte au lien de subordination." Contraindre un salarié à exécuter sa prestation de travail (sans violences physiques ou verbales) relève du pouvoir de direction normal de l'entreprise.

Prochaine réunion

L'UIMM Var, en collaboration avec l'UIMM Drôme Ardèche, organisera prochainement une réunion portant sur la nouvelle réglementation des licenciements pour motif économique.

Un thème vous intéresse ? Vous souhaitez le voir traité en réunion ? N'hésitez pas à contacter le service juridique.

>> Contact : **Frédérique POUDENS**
04 98 00 94 70
infos@uimmvar.com

EN BREF

L'ITII PACA à Studyrama

Après le Salon de l'Etudiant des Grandes Ecoles à Paris en décembre, l'ITII PACA était présent en janvier à Studyrama à Nice et à Marseille, également au Salon de l'Etudiant à Montpellier. En février, il sera à Toulon pour l'édition varoise du salon Studyrama.

Ce Carrefour des grandes écoles se tiendra au Palais Neptune le 26 février de 10h à 18h.

PLAN DE PRÉVENTION

Des synthèses à votre disposition

Lorsque des entreprises, dites extérieures, font intervenir leur personnel aux fins d'exécuter une opération ou de participer à l'exécution d'une opération, quelle que soit sa nature, industrielle ou non, dans un établissement d'une entreprise, dite utilisatrice, ou dans ses dépendances ou chantiers, le chef de l'entreprise utilisatrice et les chefs des entreprises extérieures, sont tenus de se conformer aux prescriptions du décret du 20 février 1992, ainsi que de l'accord national du 26 février 2003 sur la santé et la sécurité au travail pour les entreprises de la métallurgie.

Le respect de ces prescriptions devrait conduire, le plus souvent, les chefs d'entreprises à établir, ensemble, un plan de prévention.

Le défaut de rédaction du plan ou l'établissement d'un plan incomplet peuvent entraîner pour les chefs des entreprises tant extérieures qu'utilisatrices la recherche de leur responsabilité personnelle pour faute inexcusable en cas d'accident.

Face à cette réglementation complexe, l'UIMM Var a établi des documents de synthèses indiquant le processus à mettre en œuvre et les différentes obligations. Ces procédures, établies suivant la taille des entreprises et les types d'interventions, ont pour but d'aider les entreprises dans leur démarche de prévention.

N'hésitez pas à nous les demander !

EVENEMENT

Un prix UIMM pour les apprentis du CFA Langevin

L'UIMM du Var avait donné un thème de travaux pratiques aux apprentis du BEP Réalisation d'Ouvrages Chaudronnés-Structures Métalliques : réaliser un trophée figurant les lettres de l'UIMM.
Le meilleur travail se voit récompensé par un prix. Il sera remis le 24 février à 18 heures, au siège de l'UIMM VAR. L'événement aura lieu en présence du proviseur, M. Emile Grosso, de Catherine Lompré, coordinatrice pédagogique, des enseignants du BEP ROC, Olivier Bartoli, Jean Marc Vivaldo et Marc Tottet, et des chefs de travaux, Dominique Dolorian (lycée professionnel) et Georges Sanchez (lycée technique).

Les partenaires du centre de formation (Greta Var Méditerranée, Institut de Soudure…) seront également de la fête.



Management environnemental
5 entreprises engagées

L'UIMM Vaucluse a lancé une action collective sur le management environnemental. Elle permet d'accompagner cinq entreprises dans leur démarche de certification ISO 14001.

L'action collective a été lancée début 2004. L'UIMM Vaucluse s'est associée à la DRIRE, à la Région et à l'ADEME pour assurer des financements publics à cette opération. Pour la piloter, l'UIMM a fait appel aux compétences d'Olivier Delattre et de son cabinet-conseil, Industrie, Environnement & Sécurité. Basé à Reims, il est spécialisé dans l'accompagnement des entreprises vers la norme ISO 14001. Les UIMM de la région Champagne-Ardenne comptent parmi ses actionnaires.

L'opération dans le Vaucluse a commencé par un audit de chaque entreprise candidate. Cinq sociétés ont été retenues : Egide (boîtiers pour l'électronique), St Gobain Coating Solutions (projection thermique), ICT-IMM (chaudronnerie inox), CVMI (présentoirs inox) et Pellenc Selective Technologies (équipements pour le tri des déchets).

"Nous avons organisé au printemps la formation des dirigeants à la norme ISO 14001. L'opération a ensuite démarré en juin dans chaque entreprise", explique Olivier Delattre. Elle s'est concrétisée par des journées conseil assurées par trois consultants dans les cinq entreprises et par des réunions collectives tous les deux mois. La première phase consiste à faire une analyse environnementale, un état des lieux de la problématique environnementale de l'entreprise : évaluation des risques de pollution en fonction de l'activité, mode de gestion des déchets… D'ici la fin du premier trimestre 2005, chaque participant devra définir un plan d'actions. L'objectif est d'obtenir la certification en 2006."



TÉMOIGNAGE

Egide : une action bienvenue

"La proposition de l'UIMM Vaucluse de nous inscrire dans cette action collective est tombée juste. Elle a trouvé chez nous un terrain déjà sensibilisé au thème de l'environnement", commente Wladimir Muffato, directeur de l'usine Egide à Bollène.

"Nous ressentions une attente de nos clients, qui nous questionnaient de plus en plus sur notre engagement environnemental, sur la compatibilité de nos produits avec les nouvelles normes européennes. Plusieurs sont eux-mêmes engagés dans une démarche de certification. Nous avions déjà lancé une réflexion sur la maîtrise de nos effluents. L'intérêt financier de cette action, qui prend en charge une bonne partie des coûts de la démarche, a fini de nous décider ! Elle a également coïncidé avec le renouvellement de notre autorisation d'exploitation et notre engagement dans une démarche nationale de recherche et de réduction des rejets de substances dans l'eau", indique Frédéric Disperati, directeur Qualité et Recherche & Développement.

L'activité de l'usine génère en effet certains risques. "Nous souhaitons améliorer la maîtrise de nos effluents gazeux et liquides. Nous utilisons par exemple des gaz explosifs comme l'hydrogène pour la cuisson de nos produits céramiques ou le brasage de nos boîtiers, des produits acides et des solvants pour le traitement de surface", précise Wladimir Muffato. Pour mener à bien sa démarche, Egide a recruté une jeune femme en contrat d'apprentissage, en formation diplômante en "qualité, sécurité & environnement" au CRTA d'Avignon. Elle officie comme pilote de projet ISO 14001 sous le tutorat d'André Armand, responsable Maintenance. "Nous allons à présent mettre en place un comité de travail. Il aura pour mission de définir un plan d'actions sur la base des résultats de l'analyse environnementale. Nous envisageons une certification ISO 14001 fin 2006, en même temps que le renouvellement de notre certification ISO 9001", ajoute Frédéric Disperati.



Les deux managers ne voient que des aspects positifs à cette démarche : "Vis à vis de nos clients, nous donnons l'image d'une entreprise qui va de l'avant. En interne, la sensibilisation à l'environnement nous fera gagner des points en termes de sécurité du personnel et des équipements, car ces problématiques sont fortement liées dans le cadre de notre activité. Nous comptons également sur une amélioration de nos process grâce à la rigueur que nous apporterait cette démarche. A tout point de vue, le retour sur investissement sera bénéfique."

Ils apprécient également la nature collective de l'opération : "Lors des réunions, nous avons des échanges très intéressants avec les autres participants. Nous avançons tous les cinq à peu près au même rythme, et pouvons partager nos expériences au fil du temps. Le professionnalisme du consultant nous fait gagner du temps : il connaît toutes les arcanes de la norme comme le vécu des entreprises qui se sont lancées avant nous."

Une usine à Bollène

EGIDE fabrique des boîtiers hermétiques d'encapsulation pour la microélectronique. Ses produits ont des applications dans des domaines variés : télécommunications (transport du signal par des fibres optiques), militaire, spatial et industrie. Le groupe, dont le siège social est basé en région parisienne, compte une usine en France, à Bollène (180 personnes) et trois filiales (Grande-Bretagne, Etats-Unis, Maroc). Il est coté en Bourse.

JURIDIQUE

Dernières réunions
Contrats à durée déterminée

L'UIMM a organisé deux réunions d'information décentralisées sur les contrats à durée déterminée. Les participants ont été informés de la législation applicable et de la nécessaire rigueur à suivre, sous peine d'une éventuelle sanction par le juge, "la requalification en CDI".

Prochaines réunions

- ***La réforme de la médecine du travail et la journée de solidarité***
- ***Le Droit Individuel à la Formation (DIF) et le contrat de professionnalisation***
- ***Le temps de travail : les 35 heures et ses assouplissements.***

RENDEZ-VOUS

Assemblée Générale

L'assemblée générale de l'UIMM Vaucluse se tiendra le

jeudi 7 avril

de 14h30 à 21h dans les locaux de la société Pellenc à Pertuis.

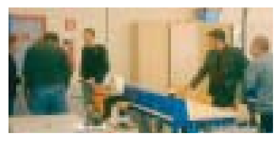
Le conférencier invité est Denis Gautier-Sauvagnac, Vice-Président délégué général de l'UIMM. Son intervention portera sur le thème : "Une approche sociale de la compétitivité".

L'assemblée générale sera suivie de la visite de l'entreprise et d'un cocktail dînatoire.

EN BREF



04 90 81 54 50



Journée portes ouvertes

Le CFAI 84 organise une journée portes ouvertes le samedi 12 mars, de 9h à 17h. Elle sera l'occasion d'accueillir de nombreux jeunes intéressés par les métiers de l'industrie, de leur faire connaître les filières proposées par le CFAI et les installations du centre.

>> **Contacts :**
Laurent Chapellier
chapellier.laurent@cfai84.com
Benoit du Crest
ducrest.benoit@cfai84.com

Concours Ingénieurs

Le CFAI 84 organise le 23 avril prochain sur son site son concours Ingénieurs, ouvert aux titulaires et étudiants de 2ème année BTS et DUT.

3 options : l'électrotechnique, l'automatisme industriel, la mécanique production automatisée.

3 épreuves : les mathématiques, la physique appliquée, et l'option choisie.

A l'issue du concours, les candidats retenus passeront des entretiens individuels qui se dérouleront la seconde semaine de mai.

Dépôt des candidatures :
le 19 avril au plus tard.
CFAI 84 : 60, chemin de Fontanille, Agroparc, Avignon.

>> **Contact :**
Nicolas Miecaze,
e-mail : miecaze.nicolas@cfai84.com



PORTRAIT

Flory père & fils
Une affaire de famille

Jean-Pierre (le père) et Nicolas (le fils) dirigent en tandem l'entreprise familiale. Chez SPEC, le courant passe entre les générations.

Son diplôme d'ingénieur en électrotechnique en poche, Jean-Pierre Flory entre dans la vie active en 1967 via l'entreprise de son beau-père. SITELEC, en Avignon, est spécialisée dans la réparation électrique. Il crée et développe le département Câblage & Electronique. En 1981, il vole de ses propres ailes en reprenant cette activité à son compte. Il fonde la Société Provençale d'Electronique et Câblage (SPEC) à Morières-les-Avignon. L'entreprise se développe : nouveau bâtiment en 1991, certification ISO 9001 en 1993 : "La première PME de Vaucluse certifiée !"

Il est satisfait, en effet, du chemin parcouru : "Notre entreprise emploie aujourd'hui 27 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 3,5 millions d'euros. Son activité se répartit entre les automatismes de process industriel et la fabrication d'afficheurs de bus. Nous avons toujours joué la carte de l'innovation et été soutenus par la Région et l'Anvar. Notre cellule Etude & Développement a été à l'origine de nombreuses innovations : machines à souder automatiques, gestion climatique des serres agricoles, gammes d'afficheurs industriels... Concernant l'affichage dans les bus, nous avons toujours été à la pointe de la technologie, en passant du film mince à la pastille électromagnétique, de la pastille à diode puis à la diode couleur..."

Passer le relais en douceur

En 1987, Nicolas intègre l'entreprise paternelle tout en suivant une formation par alternance : Bac Pro Maintenance, puis BTS Maintenance & Automatisme Industriel, puis perfectionnement au management à l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises). "J'ai commencé au bas de l'échelle, ce qui est très formateur. J'ai occupé différents postes. Depuis 1992, j'étais responsable Qualité et commercial."

Jean-Pierre Flory a tenu à passer le relais en douceur à son fils. Il a pris sa retraite et lui a confié la direction de l'entreprise en octobre 2003. "Mais je n'ai pas souhaité aller cultiver mon jardin. L'entreprise reste une passion ! J'ai aujourd'hui un rôle de président du Conseil de Surveillance. Je m'occupe de dossiers spécifiques, comme les relations avec l'Anvar et la Région. Je profite maintenant d'un horaire très allégé : je ne travaille que quarante heures par semaine ! Je suis heureux de laisser mon entreprise vivante, et de voir l'un de mes trois fils reprendre le flambeau."

Il s'investit également dans sa mission de membre du bureau et de trésorier de l'UIMM Vaucluse : "J'apprécie de pouvoir échanger avec mes pairs chefs d'entreprise de la métallurgie. Je m'intéresse en particulier aux thématiques liées à la stratégie et à l'innovation."

Nicolas, avec le soutien de son père, met en place les outils qui permettent à l'entreprise de s'adapter au changement : restructuration du service Achats, nouvel outil logiciel de gestion, plan d'action commerciale, nouveaux procédés d'étude et de recherche... "Pour attaquer des marchés plus importants, je mets également en place une stratégie de partenariat, par exemple avec Schneider. Nous étudions aussi différents projets : exportation vers le Maghreb, rachat d'autres sociétés... Il faut être à l'affût des opportunités !"

A trente-huit ans, Nicolas avoue la même passion que son père pour l'entreprise. Elle lui laisse peu de temps pour d'autres loisirs..., "hormis la famille, bien sûr !".


La réunion à Toulon


La réunion à Nice

Opération collective
Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences

Comment organiser la promotion de ses salariés, remplacer les collaborateurs atteignant l'âge de la retraite, faire face à une pénurie de main d'œuvre qualifiée ? Comment gérer les écarts de rémunération, l'affectation des coefficients... Ces questions se posent à toutes les entreprises, et les PME-PMI ne sont pas toujours armées pour y répondre. Pour les aider à mettre en place une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), l'URIMEPAC a signé une convention avec la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Cette convention met en place une action collective, en partenariat avec le cabinet Altedia. Sa finalité est de former 20 entreprises de moins de 50 salariés à la GPEC. Cinq entreprises ont été sélectionnées dans chaque département.

Les premières réunions d'information ont été organisées le 1er février à Nice, le 2 février à Toulon et à Marseille, le 3 février en Avignon. Elles seront suivies par des journées individuelles en entreprise, animées par les consultants d'Altedia.

SALONS

RIST

Les Rencontres Inter-régionales de Sous-Traitance du Sud-Est auront lieu à Valence les 22, 23 et 24 mars. La CCI Nice Côte d'Azur est le responsable collectif pour la région PACA.

Alliance Industrie Méditerranée (AIM), groupement de 8 entreprises de la Côte d'Azur, figure parmi les premiers inscrits.

>> Contact : Hervé Zekri
herve.zekri@cote-azur.cci.fr

Le Bourget

Le 46e salon international de l'Aéronautique et de l'Espace se tiendra au Bourget, à Paris, du 13 au 19 juin. Les entreprises de PACA ont l'opportunité de bénéficier d'un stand individuel au sein de l'espace collectif V-Prime. Des tarifs préférentiels leur sont proposés dans le cadre du contrat de Filière Mécanique Provence Alpes Côte d'Azur. Le soutien apporté par de grands noms tels que Alcatel Space, Onéra, DassaultAviation, le CEV et Eurocopter conforte la position de PACA, deuxième région de France pour les activités liées à l'aéronautique et à l'espace.

>> Contact : Pierre Rollandin
04 91 80 91 48
pierre.rollandin@uimmprovence.fr

JURIDIQUE
Visioconférence

Le 17 janvier, les UIMM Côte d'Azur et Var ont invité leurs adhérents à une visioconférence sur le thème : "Horaire annuel 2005 et Journée de solidarité". Elle était animée par Christiane Charbonnier, Directeur du service Temps de travail et Conflits collectifs à l'UIMM Paris.

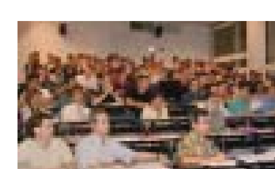
Les participants ont ensuite pu poursuivre le dialogue avec les conseillers juridiques de leur UIMM sur la réglementation juridique concernant les congés payés et les jours fériés.

ITII PACA
Devenir ingénieur via l'apprentissage

L'ITII PACA va à la rencontre des entreprises. Deux réunions sur le thème "L'apprentissage, l'autre voie pour devenir ingénieur" sont prévues en mars, l'une dans les Alpes-Maritimes, l'autre dans le Var.

L'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie s'appuie sur de prestigieuses écoles d'ingénieurs et sur un large réseau de 400 d'entreprises partenaires, grands groupes ou PME-PMI. Michel Brisset, Directeur de l'ITII PACA et Laetitia Jibrayel, Chargée des Relations Jeunes/Entreprises, présenteront la pédagogie de l'alternance et les filières de l'ITII en PACA :
- Le Génie Mécanique, Maintenance ou Production à l'ENSAM (Aix-en-Provence).
- L'Electronique et l'Informatique Industrielle, le Génie Logiciel, les Réseaux et les Télécommunications à l'ENSM-SE (Aix-en-Provence), l'ESINSA (Sophia Antipolis) et l'ISEN (Toulon).
- La Mécatronique, Etudes, Conception et Ingénierie des systèmes complexes à l'ENSAM (Aix-en-Provence), une nouvelle filière en cours d'habilitation.

>> à Nice : le 3 mars à 17h30, dans les locaux de l'ESINSA à Sophia Antipolis
>> à Toulon : le 22 mars à 8 h 30, au siège de l'UIMM VAR.



Bienvenue aux nouveaux adhérents

UIMM COTE D'AZUR

SERVICE INTEGRATION ELECTRONIQUE ELECTRIQUE (S.I.E.E)
18 personnes, Villeneuve-Loubet
Conception, fabrication, transformation et commercialisation de matériel électronique et électrique.

SOCIETE AZUREENNE DE FERMETURES (S.A.F.)

9 personnes, Carros
Etude, réalisation, fabrication de toutes structures métalliques, pvc, bois et tous matériaux permettant la réalisation de fermetures et autres menuiseries, fenêtres.

PORTAIL PLUS
9 personnes, Mougins
Fabrication portail en fer forgé Automatisation

UIMM VAR

FRANCE PROPULSION
6 personnes, Grimaud & Antibes
Vente et réparation d'équipements de propulsion nautique (lignes d'arbre, hélices, safran…)

SMIT
19 personnes, Solliès-Pont
Fabrication et réparation d'éléments de structure d'aéronefs.
(Groupe 2L Productique, 50 personnes)

NEON CITY
6 personnes, La Garde
Fabrication d'enseignes lumineuses

UIMM VAUCLUSE

L'ARC EN CIEL
11 personnes, Sorgues
Fermetures de bâtiment


ENTREPRISES — Vaucluse

Crown emballage France
Un challenge humain

L'usine de Carpentras fabrique 400 millions de boîtes de conserve par an. Même si le travail, "ça conserve", certains partent en retraite ! "Recrutement et formation sont nos challenges à venir", expliquent les managers du site.

Il faut remonter en 1895 pour trouver les origines de l'usine de fabrication de boîtes de conserve de Carpentras. Cette activité accompagne au fil du temps le développement de l'industrie agroalimentaire vauclusienne. Après le regroupement des usines de Carpentras et Cavaillon en 1987, la société française Carnaud-Metalbox rejoint le groupe Crown en 1997. Premier fabricant mondial d'emballages métalliques (acier et aluminium), le groupe américain est présent dans 44 pays et emploie 28 000 personnes dans le monde. Il est implanté en France avec 15 sites dont 8 spécialisés dans la fabrication de boîtes pour l'alimentation humaine ou animale.

"Notre usine produit 400 millions de boîtes par an", explique Patrick Chouquet, directeur du site. "Nos clients sont des industriels de l'alimentation humaine, comme Conserves de France (fruits et légumes), Raynal-Roquelaure (plats cuisinés), ou animale, comme Continental Nutrition. Sur notre marché, le grand sud-est de la France, nous avons une position de leader avec près de 70 % de parts de marché."

Crown Emballage France évolue sur un marché très concurrentiel -la concurrence vient notamment d'Espagne et d'Italie- et rendu encore plus tendu par la forte augmentation du coût de l'acier. "Le risque est de voir certains de nos clients français faire le choix de la délocalisation."

Malgré cette conjoncture difficile, l'usine de Carpentras joue ses atouts : huit lignes de fabrication entièrement automatisées, avec au départ une feuille de métal et, à l'autre bout de la chaîne, la boîte palettisée. "Nous profitons également de l'appui du groupe, notamment en matière d'innovation technologique. En 2002, nous avons par exemple mis en fabrication la technologie "Peelseam", un opercule thermos-scellé sur une boîte métallique."





FICHE D'IDENTITÉ

Crown Emballage France SAS

Effectif : 90 personnes
Chiffre d'affaires : 48 M.€
Actionnaire : groupe Crown Holdings (USA)
Directeur du site : Patrick Chouquet
Contact : 04 90 63 68 11
Site internet : www.crowncork.com

>> Mieux former avec l'ADEFIM

Les challenges à venir sont techniques et commerciaux : "Notre objectif est de conserver nos parts de marché dans un environnement perturbé." Ils sont aussi et surtout humains : "Dans les trois ans qui viennent, il nous faudra renouveler une grande partie de notre effectif compte tenu des nombreux départs en retraite", souligne le directeur.

"Nous faisons appel à plusieurs métiers dans nos activités de production et de maintenance : mécanique, électromécanique, électronique…", précise Danielle Vaissière, responsable du Personnel. "Nous recrutons plusieurs profils, du Bac pro au BTS. Pour renforcer nos équipes, nous disposons du centre de formation du groupe Crown, basé à Nantes. Nous faisons également appel à l'ADEFIM Vaucluse, qui nous aide dans la mise en œuvre de contrats en alternance. En 2004, elle a financé plusieurs actions inscrites au plan de formation, qui comportait 3800 heures. Nous avons apprécié son efficacité. Nous comptons la solliciter encore davantage dans les années qui viennent, car nous allons recruter et former de nombreux jeunes. Le plan de formation 2005 comprend environ 3000 heures, avec un volet important consacré à la sécurité, car cette année nous avons entrepris une démarche de certification en matière de sécurité."

"A l'horizon 2006-2007, nous prévoyons également de nous lancer dans une démarche de certification Environnement, avec la norme ISO 14001, ce qui supposera, là aussi, un gros effort de formation", ajoute Patrick Chouquet.

Tout Technique
Le partenaire des métiers de bouche

La société équipe boulangeries et pâtisseries, restaurants et cuisines de collectivité. De la cuisson au froid, du pétrissage au rôtissage, ses installateurs maîtrisent de multiples savoir-faire.

FICHE D'IDENTITÉ

Tout Technique

Jean-Marc Gravier

Année de création : 1982
Effectif : 35 personnes
Chiffre d'affaires : 8 M.€
PDG : Jacques Gravier
Site : www.touttechnique.fr
Contact : Jean-Marc Gravier – 04 94 06 00 17
jean-marc.gravier@touttechnique.fr

L'entreprise mérite le qualificatif de "familiale" : elle a été créée par Jacques Gravier en 1982 à Toulon, il en est le PDG, et son épouse Danielle assure la direction générale. Ses deux fils sont également aux commandes : Jean-Marc au commercial, Philippe à la technique. Elle affiche un beau parcours de PME, avec une progression constante et mesurée. Jacques Gravier a commencé en intervenant sur de nombreux terrains techniques, d'où le nom d'origine. Elle s'est ensuite spécialisée dans l'installation de matériels de boulangerie-pâtisserie : "En région PACA nous sommes concessionnaires exclusifs du fabricant Bongard, leader français du matériel de boulangerie-pâtisserie. Ce partenariat nous a permis d'élargir notre périmètre du Var à toute la région", explique Jean-Marc Gravier.

Tout Technique s'est implantée dans de nouveaux locaux à La Seyne s/mer en 1988. Elle a poursuivi son développement en se diversifiant sur le créneau du matériel pour restaurants et collectivités. La PME compte aujourd'hui deux agences, l'une dans les Alpes-Maritimes (Mandelieu), l'autre dans les Bouches-du-Rhône (Salon-de-Provence). "Nous avons toujours misé sur la qualité, en obtenant le label Qualicuisines comme la certification ISO 9001 V2000. Nous avons noué un partenariat efficace avec Bongard : le fabricant alsacien nous associe à ses recherches pour améliorer la qualité de ses équipements."

>> Du pétrin au magasin

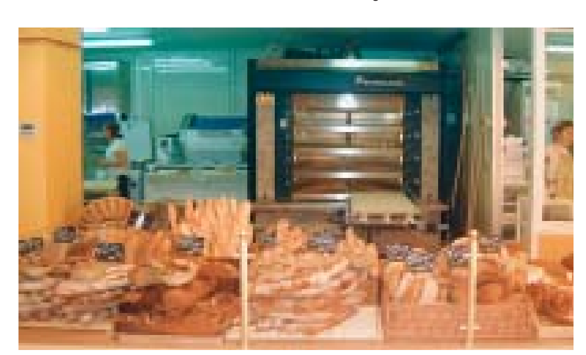
Les équipes de Tout Technique sont capables de monter entièrement une boulangerie, du pétrin au magasin. Elles installent des équipements complexes : fours à soles, fours à chariot, fours à bois, pétrins, batteurs… Elles maîtrisent tout l'environnement nécessaire au travail du boulanger, de la pousse contrôlée à la laverie, dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité auxquelles sont soumis les laboratoires de boulangerie-pâtisserie.

Aux restaurants et cuisines de collectivités, Tout Technique fournit les équipements nécessaires à la cuisson - fours, friteuses, hottes, rôtissoires…-, comme à la conservation et au froid : armoires frigorifiques, machines à glaçons, chambres froides… Elle installe également des matériels de lavage (lave-vaisselle, lave-verres, lave-batterie…).

"Cette année, notre objectif est de conforter notre croissance en travaillant sur la rentabilité de la structure", prévoit Jean-Marc Gravier. "Nous cherchons également à conserver le dynamisme et la motivation de nos équipes. Comme il est difficile d'augmenter les salaires si l'on veut rester compétitifs, nous améliorons notre offre sociale, en proposant par exemple une mutuelle, un plan d'épargne entreprise…"
La dimension humaine est l'un des principaux challenges de l'entreprise, estime le dirigeant : "Dans notre métier, nous avons besoin de techniciens très qualifiés, compétents dans plusieurs domaines : électricité, mécanique, pneumatique, ventilation, froid… Monter un four de boulangerie, ce n'est pas du Légo ! Il faut une semaine de travail. Nos techniciens suivent régulièrement des formations chez Bongard. Il n'est pas facile non plus d'assurer la relève et de trouver des jeunes motivés. Nous prenons régulièrement des stagiaires à différents niveaux : BEP, Bac Pro, BTS… L'essentiel est qu'ils aient l'envie de travailler et la tête bien faite : nous nous chargeons de la remplir, par des formations en interne !"



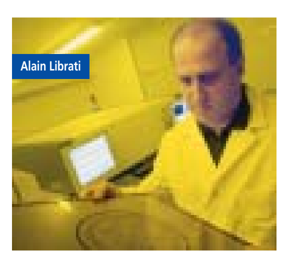




Adhérente de la Métallurgie bien qu'étant davantage tournée vers une activité de négoce, l'entreprise profite des services de l'UIMM du Var : "Nous faisons appel à l'UIMM pour du conseil juridique et à l'ADEFIM pour financer des actions de formation. Elle nous a accompagnés pour des formations en informatique et en qualité."

Synergie CAD
grandit dans le monde des puces

Spécialisée dans l'assemblage de cartes électroniques, la PME de Carros se développe sur un nouveau marché : l'outillage de test des semi-conducteurs. A la clé, un chiffre d'affaires en expansion et une dimension internationale.



Alain Librati

Fort de son expérience de directeur technique et industriel d'une entreprise d'électronique, Alain Librati fonde Synergie Production en 1986. Sous-traitante de grands groupes -Thomson, Télémécanique, IBM…- la société est spécialisée dans le design de cartes électroniques, la fabrication de circuits imprimés et l'assemblage de cartes. "J'avais déjà l'idée de mettre en synergie les différents métiers de l'électronique."

En 1995, la société fusionne avec un bureau d'études, CAD Etudes, créé par Eric Viguier et Jean-Marc Panfili. Le premier est actuellement directeur commercial de Synergie CAD, le second directeur technique. L'entreprise garde son savoir-faire, l'assemblage de cartes électroniques pour des clients régionaux (Sofrel, WIT, ATA, TTS…). Elle a par ailleurs développé une autre activité : la fabrication d'outillages de test pour les fabricants de semi-conducteurs. "Cette stratégie nous a permis de nous positionner sur un marché mondial. Nous travaillons pour les grands de la synergie des métiers... ST Microelectronics, Texas Instruments, Motorola, Infineon, Samsung, Atmel, Philips… Là encore, nous avons misé sur la synergie des métiers. Notre entreprise est la seule dans le monde à proposer une palette aussi large d'outils de test."

>> Le marché des cartes à pointe

Dans l'univers de la puce, la course technologique est une course à la miniaturisation, notamment en matière de téléphonie. Pour répondre aux besoins de ses clients, Synergie CAD a mis au point des outils qui permettent de tester dans un temps record un grand nombre de puces complexes. Parmi ces produits high tech, l'entreprise s'est lancé sur le marché des cartes à pointes : ces outils permettent de tester les tranches de silicium ("waffers"), première étape de fabrication des puces.

Toujours à la pointe de la technologie, la PME investit dans un outil de production très sophistiqué. Ses machines traitent des conducteurs extrêmement petits, de l'ordre de 70 microns de large. "En 2004, nous avons investi 1million d'euros à Carros, 1 M.€ à Meyreuil, 500 000 € en Corée. C'est la condition pour rester compétitif et servir nos clients dans des délais très courts."

Pour jouer la proximité avec ses clients - à la fois des industriels du semi-conducteur et des fabricants de testeurs -, la société a ouvert plusieurs filiales. Deux sont basées en France : l'une à Toulouse, à proximité de son client Motorola, l'autre à Meyreuil (Bouches-du-Rhône), non loin du Rousset où sont implantés les grands des semi-conducteurs (Atmel, ST Microelectronics…). Egalement en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, au Maroc et en Corée, dans le périmètre de Samsung. Malgré une conjoncture morose dans le secteur des semi-conducteurs, une parité euro-dollar défavorable et un environnement français parfois peu stimulant, Alain Librati reste confiant pour l'avenir : « Nous espérons faire évoluer le chiffre d'affaires de 20 millions d'euros en 2004 à 25 M.€ en 2005 et 30 M.€ en 2006. Nous allons continuer à recruter une dizaine de personnes -techniciens et ingénieurs - chaque année à Carros. Nous n'avons pas l'intention de délocaliser. La production comme la R&D restent concentrées sur les Alpes-Maritimes. Des ingénieurs aux techniciens en électronique et informatique, nous avons ici une équipe exceptionnelle pointue !"

FICHE D'IDENTITÉ

Synergie CAD

Année de création : 1986
Effectif : 250 dans le monde, 165 à Carros
Chiffre d'affaires : 20 M.€
PDG : Alain Librati
Contact : 04 93 08 25 25
a.librati@synergie-cad.fr
Site internet : www.synergie-cad.fr



Union des Industries
et Métiers de la Métallurgie
Côte d'Azur • Var • Vaucluse

Éditeur : Unions des Industries et Métiers de la Métallurgie Côte d'Azur, Var et Vaucluse

Directeurs de la publication : Alain Soummer - René Scolardi - Roger Pellenc

Conception-rédaction : Carole Guinard

Maquette : Marie Debove

Photos : Norbert Huffschmitt, Raoul-Jacques Joussemet, Jean-Daniel Gouin, UIMM Vaucluse

Trimestriel tiré à 3 850 ex.
Dépôt légal à parution. N° ISSN 1273-3687

CONTACTS :

• UIMM Côte d'Azur
"Portes de l'Arenas",
455, promenade des Anglais - BP 3136
06203 NICE Cedex 3
Tel : 04 97 25 45 00 - Fax : 04 97 25 45 01
e-mail : ui06@wanadoo.fr
Site Internet : www.ui06.com

• UIMM Var
"Le Cygne IV",
155, av. Franklin Roosevelt, 83000 TOULON
Tel : 04 98 00 94 70 - Fax : 04 98 00 94 71
e-mail : infos@uimmvar.com
Site internet : www.uimmvar.com

• UIMM Vaucluse
Maison de l'Entreprise, de la Formation et de l'Habitat,
Site Agroparc - 60 chemin de Fontanille - BP 1005
84095 Avignon Cedex 9
Tel : 04 90 13 11 77 - Fax : 04 90 13 11 70
e-mail : uimmvaucluse@wanadoo.fr